Observatoire
des centres sociaux et des espaces de vie sociale

SENACS 2026 → MORBIHAN
DONNÉES 2025

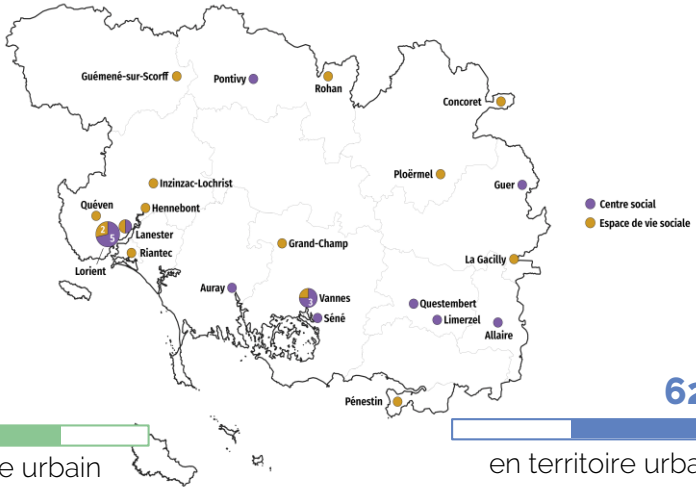




L'animation de la vie sociale s'incarne dans des équipements de proximité, les centres sociaux et les espaces de vie sociale, pour répondre aux besoins des habitants et leur donner envie de s'engager dans la vie locale.

16 CENTRES SOCIAUX
→ *15 ont répondu à l'enquête*
Soit 94 %

13 ESPACES DE VIE SOCIALE
→ *100% ont répondu à l'enquête*



75% en territoire urbain

62% en territoire urbain

25% en territoire rural

38% en territoire rural

44% en quartier prioritaire de Politique de la Ville — **7%**

13% en commune classée Zone de Revitalisation Rurale — **23%**

Mode de gestion des structures

56% associative
44% collectivités

46% associative
54% collectivités



→ **1 950** bénévoles impliqués dans les structures représentant **90 065** heures de bénévolat cumulées, soit **56** Equivalent Temps Plein au total.

LES CENTRES SOCIAUX

1 481 bénévoles

659 bénévoles d'activités réguliers
45%

642 bénévoles d'activités ponctuels
43%

180 bénévoles dans les instances
12%
(gouvernance et pilotage du centre social)

En moyenne :
44 bénévoles d'activités réguliers
12 bénévoles dans les instances

LES ESPACES DE VIE SOCIALE

469 bénévoles

193 bénévoles d'activités réguliers
41%

199 bénévoles d'activités ponctuels
43%

77 bénévoles dans les instances
16%
(gouvernance et pilotage de l'EVS)

En moyenne :
15 bénévoles d'activités réguliers
6 bénévoles dans les instances

Formation des bénévoles

84% des centres sociaux ont formé des bénévoles en 2025

→ **850** bénévoles ont été formés en 2025

→ *sur la coopération bénévoles – salariés, le renouvellement du projet social, l'accompagnement à la scolarité, les premiers secours (PSC1), le développement du pouvoir d'agir, la lutte contre les discriminations, l'aller-vers, etc…*

Partenariat et accueil des associations

93% des centres sociaux ont accueilli des associations dans leurs locaux

Exemples : amicales des retraités, associations de quartier, de solidarité ou d'implication des habitants…

→ **650** associations accueillies

68% pour des services

17% pour un appui ressources

14% pour un partenariat



ACTIONS

87 915 **habitants** concernés par des actions régulières

15 907 **habitants** concernés par des actions évènementielles

4 113 **usagers** des partenaires hébergés par les structures



En moyenne :

52 heures hebdo	Ouverture de la structure	**36 heures** hebdo
33 heures hebdo	Accueil de la structure	**26 heures** hebdo
10,4 heures hebdo	Actions aller-vers	**7,8 heures** hebdo

Un appui aux habitants à tous les âges de la vie

Part des structures qui développent des actions par classe d'âges :

85% → 3 503 enfants concernés	Pour la petite enfance *0-6 ans*	**69 %** → 237 enfants concernés
100% → 4 123 enfants concernés	Pour l'enfance *7-10 ans*	**100%** → 491 enfants concernés
92% → 4 065 jeunes concernés	Pour la jeunesse *11-25 ans*	**100%** → 792jeunes concernés
100% → 10 150 adultes concernés	Pour les adultes *26-59 ans*	**100%** → 1946 adultes concernés
92% → 10 999 séniors concernés	Pour les séniors *plus de 60 ans*	**100%** → 1911 séniors concernés

L'accompagnement des initiatives d'habitants

100 % des structures ont soutenu des initiatives d'habitants ou de collectifs d'habitants en 2025

- → 214 initiatives soutenues
- → 430 habitants concernés



L'accès aux droits

92% des centres sociaux disposent de moyens humains ou matériels en matière d'accès aux droits

- → 43 700 personnes accompagnées
- → 530 habitants en moyenne

EMPLOIS / FINANCES



LES CENTRES SOCIAUX

9 549 652 €uros
de budget total

dont
6 935 540 €uros de masse salariale
soit **73 %**

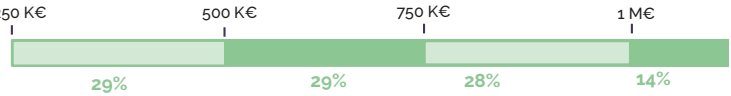
LES ESPACES DE VIE SOCIALE

2 153 600 €uros
de budget total

dont
788 884 €uros de masse salariale
soit **37%**

Répartition en fonction du budget (charges 2025)

LES CENTRES SOCIAUX



LES ESPACES DE VIE SOCIALE



L'équipe salariée

→ **286 SALARIÉS** soit **165 ETP**

11,8 ETP salariés en moyenne

→ **37 SALARIÉS** soit **29 ETP**

2,2 ETP salariés en moyenne

71%	des ETP sont en CDI	55%
22%	des ETP sont en CDD	35%
7%	en apprentissage, adultes relais…	10%

Répartition des produits par financeur

36%	CAF	19,1%
33%	Communes	14,3%
8,9%	Usagers	4,2%
8,9%	Intercommunalité	5,5%
6,1%	Autres produits	46,6%
5,2%	Etat	8,1%
1,4%	Autres partenaires	0,7%
0,3%	Conseil Départemental	1,5%
0,3%	Conseil Régional	0%